AIRES PROTÉGÉES D'AFRIQUE CENTRALE

État 2020

AVANT-PROPOS

F. Palla, L. Itsoua-Madzous & C. Doumenge

Planifier et gérer les aires protégées nécessite de disposer de connaissances sur leur état et sur les problématiques qui les affectent. En 2015, la première édition de l'État des Aires Protégées d'Afrique Centrale (EdAP) a permis de dresser un bilan actualisé des réseaux nationaux et du réseau sous-régional. Ce rapport synthétique a été élaboré par l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC), sous l'égide de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC). La préparation de l'EdAP 2015 a bénéficié de la contribution financière de l'Union européenne, à travers le projet RIOFAC et le programme BIOPAMA-UICN, ainsi que de la contribution du Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale (RAPAC), à travers le projet OBAPAC (Observatoire de la Biodiversité et es Aires Protégées d'Afrique Centrale) et de la coopération technique Allemande à travers le projet GIZ d'Appui à la COMIFAC. Rédigé par un groupe multinational d'experts des aires protégées d'Afrique centrale, l'EdAP 2015 s'est focalisé sur la présentation des réseaux d'aires protégées de chaque pays, tant en termes de types d'aires protégées que de superficies et de répartition ; le tout était complété par des analyses thématiques synthétiques (législation, institutions, gouvernance, projets d'appui, enjeux socio-économiques).

Devant le succès de l'EdAP 2015, de nombreuses institutions ont émis le souhait d'améliorer et de mettre à jour rapidement cette publication. C'est grâce à la dynamique créée par la réalisation de cette première édition que s'est développée l'idée d'en réaliser une seconde qui, cette fois, explore plus en détail diverses thématiques touchant à la conservation de la biodiversité, à la gouvernance et à la gestion des aires protégées. Si l'EdAP 2020 que vous tenez entre les mains complète et actualise l'état des lieux des réseaux d'aires protégées de la sous-région, il innove surtout en traitant de manière détaillée de certaines thématiques qui avaient été à peine esquissées dans le précédent volume (gouvernance, tourisme…), voire pas traitées du tout (conflits homme-éléphant, mines et industrie pétrolière…). Ces thématiques ont été discutées et validées lors d'une réunion de spécialistes des aires protégées qui s'est tenue à Douala, en 2018.

L'EdAP 2020 a ainsi pour objectif de contribuer à une meilleure valorisation des démarches et des outils de collecte et d'analyse des données sur la gestion des aires protégées d'Afrique centrale. Il vise à donner un aperçu de leur importance face aux changements globaux mais aussi à inscrire les aires protégées dans les territoires nationaux et le territoire régional. Cette inscription géographique doit se faire également en lien avec les populations vivant sur ces territoires, dans un contexte de développement durable de l'Afrique centrale. C'est cette nécessaire double intégration des aires protégées qui a guidé les auteurs tout au long de l'ouvrage.

Le présent document est élaboré à l'attention des administrations en charge des aires protégées, des décideurs politiques, des partenaires techniques et financiers, des institutions de recherche, des Organisations de la Société Civile (OSC) et de toute tierce personne qui s'intéresse à la conservation de la biodiversité en Afrique centrale. Il met un accent tout particulier sur des données actualisées et harmonisées, ainsi que sur des analyses destinées à éclairer les décideurs et les gestionnaires. Il ne prétend pas être exhaustif et ne peut traiter de tous les sujets pertinents en relation avec les aires protégées. Il a seulement pour objectif de contribuer à la construction d'une intelligence collective au sujet des aires protégées et d'ouvrir la voie à de nouvelles analyses et synthèses pertinentes et attendues par les acteurs de la conservation et du développement durable.

L'EdAP 2020 est constitué de neuf chapitres thématiques. Le premier relate globalement la situation des aires protégées d'Afrique centrale en 2020 (chapitre 1). Les huit autres chapitres sont contenus dans deux sections. Ils sont, chaque fois que possible, basés sur des expériences et des études de cas dans et autour des aires protégées de la sous-région. La première section porte

sur la « Gouvernance des aires protégées en Afrique Centrale ». Elle présente les acteurs impliqués dans la gouvernance des aires protégées et certaines des dynamiques en cours. Cette section comprend trois chapitres : le premier établit un bilan général de la gouvernance dans les aires protégées (chapitre 2), complété par un chapitre spécifique sur les Partenariats Publics Privés (PPP ; chapitre 3). Le dernier chapitre de cette section introduit la question de l'importance des informations pour l'aide à la prise de décision et l'efficacité de gestion, sujets trop souvent négligés (chapitre 4). La seconde section, quant à elle, est axée sur le « Développement durable et aires protégées en Afrique centrale ». Elle offre un aperçu sur les conflits qui minent le développement durable des aires protégées en Afrique centrale et propose des axes de solutions. Cette section comprend cinq chapitres qui abordent des questions jugées importantes par les spécialistes : conflits hommes-éléphants (chapitre 5), transhumance et aires protégées (chapitre 6), industries extractives et aires protégées (chapitre 7), écotourisme (chapitre 8) et changements climatiques (chapitre 9). Afin de toucher une audience plus large, l'ouvrage est publié en français et en anglais.

Le processus d'élaboration de l'EdAP 2020 a impliqué une diversité d'acteurs du Nord et du Sud, représentant l'OFAC, la COMIFAC, les institutions gouvernementales des pays d'Afrique centrale, les bailleurs, le secteur privé, les ONGs de conservation, ainsi que les chercheurs et les membres de la société civile. Pour cette seconde édition, le processus a été lancé en septembre 2018 et un Comité éditorial a été mis en place, sous la présidence du Secrétaire exécutif adjoint de la COMIFAC. Des ateliers de travail ont été organisés successivement de mai 2019 à novembre 2020 en présentiel et en ligne, au cours desquels les membres dudit comité ont circonscrit et validé le contenu du présent document et les thèmes qui devaient être abordés, puis ont transmis des indications et lignes directrices aux auteurs pressentis. Ces ateliers de travail ont aussi permis de discuter des textes fournis par les auteurs avec ceux-ci, au cours de l'avancement du processus.

L'EdAP 2020 a été élaboré suivant une approche collaborative entre les différentes parties prenantes, notamment les experts en matière de conservation, les chercheurs et les partenaires techniques du domaine de la conservation. Différents auteurs se sont proposés pour rédiger les chapitres thématiques, avec un ou deux auteurs principaux coordonnant le travail de chaque groupe. Au cours de l'avancée de la rédaction, certains auteurs ont déclaré forfait et d'autres ont rejoint certains groupes thématiques. Il convient de noter que l'épidémie de Covid-19 n'a pas permis de réaliser des ateliers d'écriture communs, comme cela était prévu au départ, et que les perturbations dues à la pandémie ont aussi déstabilisé la disponibilité de certaines auteurs et l'avancement de la rédaction. Afin d'assurer la cohérence du document et d'accélérer le processus, les prestations complémentaires de rédacteurs, réviseurs et relecteurs se sont avérées indispensables.

Les difficultés rencontrées lors de l'élaboration du présent document, dans un contexte sanitaire particulier, ont permis de mettre en lumière les points à améliorer pour faciliter la production des éditions futures. Sans être exhaustif, le travail à distance entre les différents co-auteurs d'un chapitre a limité de manière considérable la production du présent document dans les délais. Cela a aussi entravé la synergie recherchée et la collaboration entre des partenaires qui ne se connaissaient pas tous au départ. De plus, des impératifs administratifs ont nécessité de travailler en parallèle à la production de textes, à leur traduction et à leur mise en page conjointe, tout à la fois dans les versions française et anglaise. Le télescopage de ces différentes phases de production n'a pas non plus facilité le travail, en particulier celui de coordination. Malgré les difficultés rencontrées, les auteurs et toutes les parties prenantes impliquées ont montré leur volonté à mettre en commun leurs connaissances et expériences pour contribuer au document final.

Les données et les textes fournis par les auteurs ainsi que des contributeurs et relecteurs ont permis d'aboutir à un document qui, nous l'espérons, sera à la hauteur des attentes suscitées.

Nous tenons à remercier ici tous les participants à cette belle aventure : sans vous, l'EdAP 2020 ne serait pas. Merci à toutes et à tous.